

le 16 septembre 2013

COMMUNIQUE DE PRESSE

INAUGURATION de l'IME La Chalouère à ANGERS, refait à neuf et agrémenté d'un jardin sensoriel pour autistes.

Le 19 septembre 2013, HandiCap'Anjou inaugurerà les nouveaux locaux de l'**Institut Médico Educatif La Chalouère** au 114 rue de la Chalouère à Angers. La réhabilitation complète des locaux répond aujourd'hui aux normes et critères actuels des structures médico-sociales. les travaux ont été financés en deux temps (2006-2008 et 2011-2013) pour partie grâce aux subventions de l'Agence Régionale de Santé. L'IME accueille 30 jeunes, déficients intellectuels ou présentant des troubles envahissants du développement tels l'autisme. Cet évènement sera aussi l'occasion de présenter au public, aux partenaires institutionnels et à la presse, les premiers éléments du **Jardin Sensoriel pour autistes** .

Inauguration en présence de :

Mme BROWAEYS déléguée territoriale ARS Maine-et-Loire -

Mme VERON déléguée à l'Action et à l'Animation Sociales, à la Santé et au Handicap et à la vie associative- Maire Angers

Mr BECHU Président du Conseil Général 49

Mr BELOT Député 1ère circonscription Angers

"L'histoire" de l'IME

*L'IME La Chalouère est le berceau de l'association **HandiCap'Anjou**. L'IME est né dans l'ancien logis patronal appelé "Hôtel Oriolle", devenu aujourd'hui **le siège de HandiCap'Anjou**. Six enfants ont été accueillis en 1962 en semi-internat. Cet accueil de jour était déjà novateur à l'époque où les placements en institution ou l'hospitalisation des enfants handicapés étaient les seules perspectives communément proposées. Au 1er janvier 2014, grâce à la fusion avec l'ADIMC 49, **HandiCap'Anjou** gèrera 16 établissements ou services sur l'agglomération angevine, avec le soutien de l'ARS et du Conseil Général.*

Le jardin sensoriel : objectifs, "réveiller" les sens "abandonnés" par l'enfant

A la fois lieu et outil thérapeutique, il permet la stimulation des sens et apporte une autre réponse aux difficultés présentées par ces enfants autistes. La perception de leur environnement et de leur corps est profondément perturbée. Le jardin sensoriel devient alors un support idéal thérapeutique. Le jardin devra s'ouvrir plus largement aux écoles du quartier Chalouère et aux autres structures médico-sociales. Le jardin sensoriel est intégralement financé par les fonds associatifs de HandiCap'Anjou, par des actions de mécénat initiées par les Lions Club ou d'autres partenaires.

Le 19 septembre, la partie patio sensoriel, sera présentée au public.

HandiCap'Anjou : gère des établissements et services ouverts aux enfants présentant une déficience intellectuelle, des troubles envahissants du développement en particulier l'autisme ainsi qu'à des enfants et adultes déficients moteurs ou polyhandicapés. Née de la fusion (signée et définitive en janvier 2014) de deux associations, l'ex AAPEI (Association Angevine de Parents d'Enfants en situation de handicap) et l'ADIMC (Association Départementale des Infirmités Moteuses Cérébrales), elle étend désormais son champ d'action sur le secteur enfance et le secteur adultes. Au terme de cette fusion, HandiCap'Anjou répondra à l'attente de plus de 460 usagers et emploiera 360 salariés. L'Association propose son soutien aux familles, qu'elle représente et dont elle défend les intérêts.

CONTACT PRESSE : Béatrice THIETRY siege.social@handicap-anjou.fr 02.41.43.93.65